

Marquage au sol dans un matériau thermoplastique préformé

Description : Matériau thermoplastique préformé à base de résines alkydes avec indicateurs de température et d'une épaisseur de 3,0 mm (\pm 0,5 mm) avec matériau de surface en billes de verre et des garnitures antidérapantes.

Le matériau se compose de :

Env. 20 % d'agents liants

Env. 35 % de dioxyde de titane et de charges

Entre 1 et 10% de pigments

Env. 10% de sable blanc Env. 35 % de billes de verre

Domaine d'application : Ce produit est recommandé pour les travaux de marquage routier, notamment pour le marquage des routes dans le centre urbain. La combinaison de sa durabilité et de ses propriétés antidérapantes en fait "le bon produit pour le travail".

Avantages Application facile, flexibilité, bonne adhérence au sol, propriétés réfléchissantes et antidérapantes, haute résistance à l'usure.

Emballage Les panneaux préformés sont emballés dans des boîtes de 40x600x1000 mm. Il ne doit pas y avoir plus de 25 cases superposées.

Application : Torche à gaz conventionnelle avec application ultérieure d'un matériau de pulvérisation. Température d'application : 200-230°C, tous les indicateurs de température visibles sur le matériau doivent être respectés.
Temps de séchage : 10 minutes à une température de surface de 20°C et avec une brise légère.
Test d'adhérence : effectuez un test avec un ciseau pour vérifier l'adhérence.
Pour plus d'informations, veuillez consulter les instructions d'application de **TOPMARK FR 1**

Performance :

Numéro d'admission NF	2RH1554S3
Nombre de passages de roues	P5 (1000000)
Visibilité de nuit (RI)	Classe R3
Adhérence (SRT)	Classe S3
Visibilité de jour (Chromaticité)	
Visibilité de jour (Qd)	Classe Q2

Conditions d'application : L'application doit être effectuée sur des surfaces exemptes d'humidité, propres, exemptes de graisse, de poussière ou de saleté.

L'application doit être réalisée dans des conditions de température comprises entre 5°C et 40°C et d'humidité entre 0% et 85%.

Sur tout type de revêtement, sur une ancienne peinture, toutes les parties détachées doivent être enlevées par sablage/fraisage.

LES NOUVEAUX REVÊTEMENTS BITUMINEUX :

Les marquages doivent être effectués après le temps nécessaire au durcissement complet du nouveau bitume, après la libération totale des huiles et des adhésifs bitumineux en excès.

LES NOUVELLES CHAUSSÉES EN BÉTON :

Dans le cas d'un nouveau revêtement dont la rugosité/porosité est insuffisante pour une bonne adhérence de la peinture, il faut "ouvrir" la porosité du revêtement avec un équipement approprié et appliquer un apprêt pour favoriser une bonne adhérence de la **peinture au revêtement**.

LES CHAUSSÉES EN BÉTON USÉES :

Avant d'appliquer le marquage, appliquez d'abord un apprêt pour favoriser une bonne adhérence de la peinture au sol.

Primaire d'accrochage

En cas de doute, consultez nos services techniques